

DE LA
TÊTE
AUX
PIEDS

« HISTOIRE DU VÊTEMENT DANS LA CREUSE »

GUÉRET DU 11.10.16 AU 12.05.17

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DE LA CREUSE

EXPOSITION OUVERTE : DU LUNDI AU JEUDI, DE 8H30 À 17H00 ET LE VENDREDI, DE 8H30 À 16H00.
30 RUE FRANKLIN ROOSEVELT, 23004 GUÉRET CEDEX, TÉL. 05 44 30 26 50, [HTTP://ARCHIVES.CREUSE.FR](http://archives.creuse.fr)

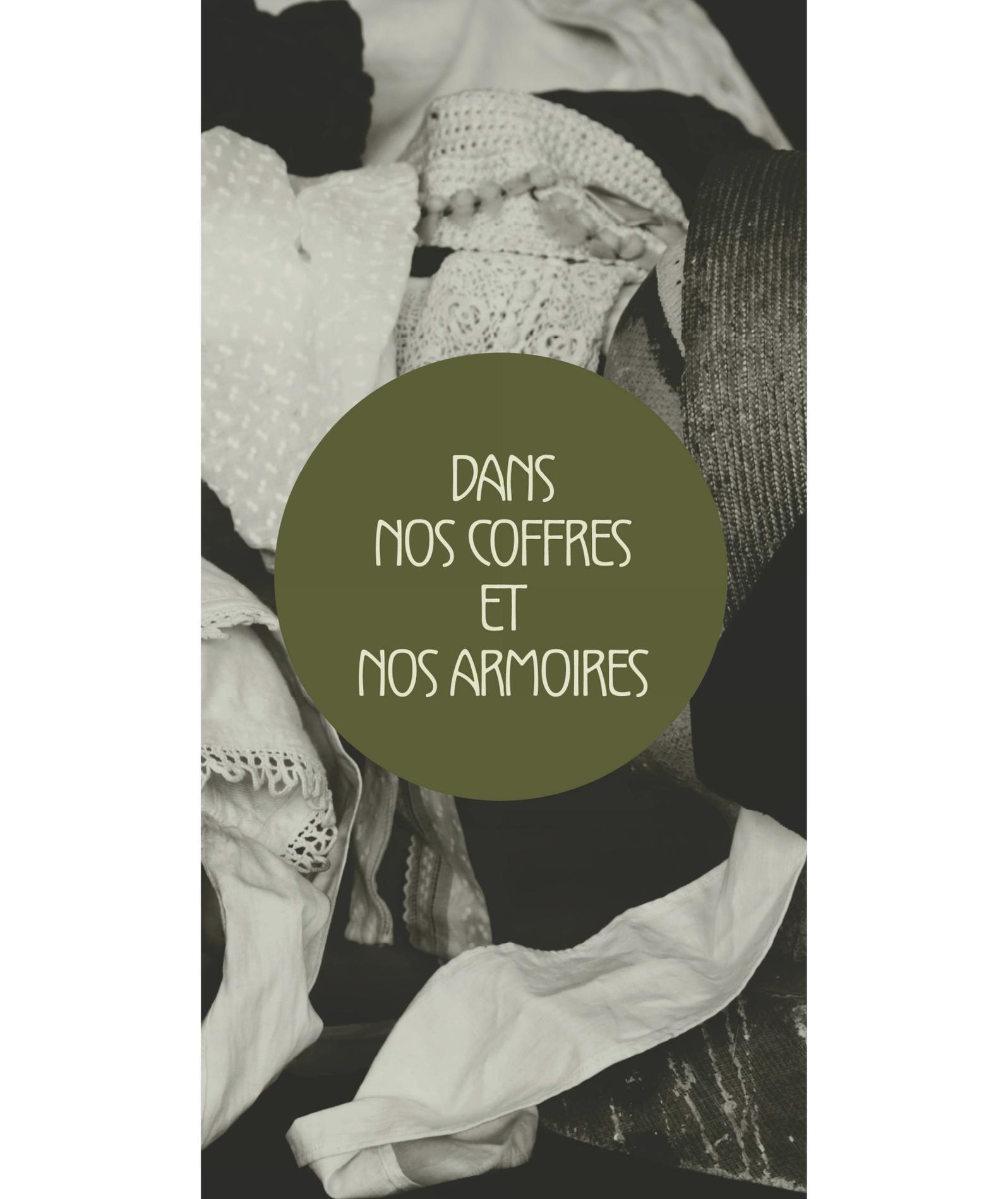


DE LA TÊTE AUX PIEDS

INTRODUCTION

Le vêtement met en relation des fonctions diverses qui avancent masquées sous les usages sociaux. Sa fonction de protection reste fondamentale partout, adaptée au milieu naturel. Il a une fonction de communication puisque c'est par lui que passe le rapport de chacun à la communauté. Le costume révèle d'abord l'appartenance à un sexe, à une communauté d'âge, à un état, à une profession, à une position sociale. Il renseigne également sur la division sociale de l'espace et sur l'appartenance aux communautés nationales et régionales. Le costume ne peut être isolé de l'ensemble du système de la civilisation matérielle ; il en suit les transformations et y joue un rôle essentiel de trois façons. Il met en valeur les topographies sociales et leurs différentes consommations ; il en distingue les situations ordinaires et extraordinaires, la fête et le quotidien ; il permet de voir l'influence de la circulation et des échanges, mettant en cause le commerce et l'industrie, la production et la demande.

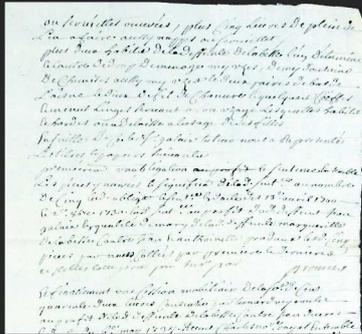
Extraits de « Histoire des choses banales :
naissance de la consommation
dans les sociétés traditionnelles (XVII^e - XIX^e siècle) »,
Fayard 2014. Daniel Roche.



DANS
NOS COFFRES
ET
NOS ARMOIRES

DE LA
TETE
AUX
PIEDS

LE VÊTEMENT POPULAIRE SOUS L'ANCIEN RÉGIME



Inventaire après décès
de Marguerite Delabesse, 6 septembre 1741.
Arch. dép. Creuse BE 17777



Arch. dép. Creuse
48F358

Notaires et greffiers décrivent dans les inventaires après décès ou les comptes de tutelle le contenu des malles et des armoires.

Les souliers y sont plus rares au profit des sabots. Les garde-robes féminines semblent plus variées que celles des hommes.



Guéret, Musée d'Art et d'Archéologie

Ainsi, en 1741, dans la chambre haute de sa maison au village de la Besse, à Saint Maurice de Crocq, le coffre de la défunte Marguerite Delabesse contient deux habits, l'un d'étamine et l'autre de drap de ménage mi usés, deux douzaines de chemises aussi mi usées, deux paires de bas de laine et deux de fil de chanvre, quelques coiffes et menus linges.

Leur lecture révèle la présence de vêtements majoritairement usés, souvent qualifiés de « mauvais » lors des évaluations mais également de linge : chemises, coiffes, bas.



Paire de sabots.
Guéret, Musée d'Art
et d'Archéologie

PRATIQUES VESTIMENTAIRES DE LA NOBLESSE

Arch. dép. Creuse
E474 1 03

1760
1759
du 15 May -

Monsieur Le Comte
De La Roche-Aymon

Fourni par Darnagnac M^r Cailleur
7 aunes de Drap de Nèpms more doré pour
faire deux habits complets et secondes Culottes
pour M^r Lesfilz à 6^l 15^l l'aune..... 109^l 10^s
1 aune de toile de coton rapporté à 5^l 20^l
2 aune de toile royale pour doubler les vestes à 2^l 4^l
5 douz de boutons d'argent qui pèsent à 45^l 11^l 5^s
6 douz de petits à 20^l 6^l
poches et panier des dits habits 5^l
pour doubler poches boucles bouts de derriere
et finitures des quatre Culottes à 3^l chacune .. 12^l
avec deux
aunes de
rouge



Cravate de mariage, soie et coton, 1853-1855.
Guéret, Musée d'Art et d'Archéologie

Les factures et les livres de compte nous éclairent sur le train de vie de la noblesse provinciale, bien différent de la majorité de la population rurale. Les dépenses vestimentaires correspondent moins aux capacités financières qu'à la volonté de se différencier du populaire.

Les mémoires du tailleur ou de la marchande de mode envoyés au Comte de La Roche-Aymon et à son épouse détaillent les tenues livrées à Mainsat : « une parure complète en modes », les « habits en drap de Louviers ou en drap chiné pourpré ».

Reçu de la somme de 152^l 10^s payée par Monsieur Le Comte de La Roche-Aymon à Monsieur Cailleur pour le compte de la Mainsat

provisoirement

plus pour les gants de 2^l 10^s 2^l 10^s
plus pour les boutons d'argent qui pèsent à 45^l 11^l 5^s
plus pour les boutons de petits à 20^l 6^l
plus pour les poches et panier des dits habits 5^l
plus pour doubler poches boucles bouts de derriere et finitures des quatre Culottes à 3^l chacune .. 12^l
plus pour la toile de coton rapporté à 5^l 20^l
plus pour la toile royale pour doubler les vestes à 2^l 4^l
plus pour le drap de Nèpms more doré pour faire deux habits complets et secondes Culottes pour M^r Lesfilz à 6^l 15^l l'aune..... 109^l 10^s
Total 152^l 10^s

Arch. dép. Creuse
E429 01

Pourtant, la correspondance de Monsieur et Madame de La Roche-Aymon avec Monsieur Touzeau, leur procureur à Paris, mentionne l'état de gêne dans lequel ils se trouvent : « J'ai besoin d'argent : mes fermiers ne me payent point ; le Roi en fait de mesme ; si de votre costé vous m'en envoyez pas, jugez comme je dois estre content. D'ailleurs la majeure partie de mes fermiers sont tous délégués pour payer où je dois, m'estant restreint de tout, je n'ai compté pour vivre que sur ce que vous m'enverrez, la pension de mes enfants payée ».

LE COSTUME FÉMININ



Malloué, Fernand (1882-1848).
« Eugénie Bazanerie du Puy-Guilon, Freselles », 1897.
Galérie, Musée d'Art et d'Archéologie



Arch. dép. Creuse
48F 127



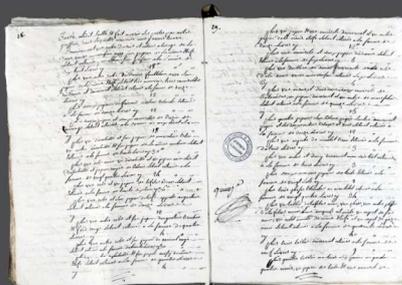
Malloué, Fernand (1882-1848).
« La Marquette du Puy-Guilon, Freselles », 1897.
Galérie, Musée d'Art et d'Archéologie

Presque partout, il y a un contraste marqué entre le vêtement des hommes et celui des femmes. La femme des champs dispose de quelques pièces typiques :

- la chemise qui sert de vêtement de dessus et de dessous,
- un jupon,
- une jupe,
- une paire de bas,
- souvent encore un tablier.

La garde-robe féminine rurale ignore la robe, pièce urbaine. La fortune peut se traduire par la qualité des étoffes, mais aussi par le nombre de jupons et de chemises.

Ainsi, nous relevons en 1787 dans l'inventaire après décès de Maître Antoine Monvoison, procureur de la justice de Boussac, les effets de la veuve qui cumule les coiffes, au nombre de cent, des plus simples aux plus fines et ouvragées, une vingtaine, les mouchoirs, les bas en laine, coton et fil (45 paires), les nombreux jupons, déshabillés, camisoles, tabliers et un manchon d'hermine « gaté par la teigne ». Mais, n'y figure qu'une seule paire de souliers.



Inventaire après décès de Maître Antoine Monvoison, janvier 1787.
Arch. dép. Creuse 58 22/117

GARDE-ROBES FÉMININES



Leblot, Suzanne (1860-1924), « Portrait de vieille femme », 1907. Orléans, Musée d'Art et d'Archéologie.



Arch. dép. Creuse
48F 559

Le vêtement change peu jusqu'au début du XX^e siècle. En 1898, à Bellegarde, lors de l'inventaire de la succession Sementery Rivet, nous découvrons dans l'armoire « trois chemises en très mauvais état, trois chemises en coton et six chemises en fil, quatre chemises, quatre bonnets en coton, deux paquets de vieux linges, une jupe en soie bleue, six chemises en grosse toile et un lot de vieux linges le tout en mauvais état ».

Puis dans une pièce au premier étage, l'armoire en frêne révèle « dix-huit chemises en fil pour femme, un tablier en soie, un petit lot de hardes à usage de femme, un bracelet en métal, quatre chemises brodées de femme, deux camisoles, cinq robes en laine et coton, vingt chemises en toile pour femme, six mouchoirs de poche, huit autres chemises de femme, deux mètres de drap bleu, trois coupons d'environ huit mètre de drap de droguet ». Le tout représente une valeur de 45,50 francs sur une succession évaluée à 1556,15 francs.



Inventaire après décès de Gilbert Sementery, 23 mars 1898. Arch. dép. Creuse 6E 8/239

LES COIFFES



Montaud, Fernand (1862-1948). « Femme reposant sa coiffe », (1920-1930).
Galerie, Musée d'Art et d'Archéologie

Arch. dép. Creuse
487/116



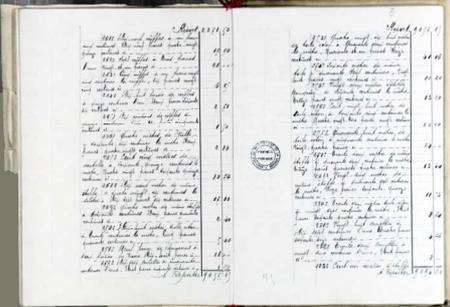
Coiffe brodée coton.
Guéret, Musée d'Art et d'Archéologie

Toute coiffe est portée sur une sous-coiffe de cotonnade souvent noire, parfois blanche ou bleue qui sert à protéger celle-ci du gras des cheveux et à lui assurer une meilleure tenue. De linon très fin ou de tulle, les coiffes à fonds brodés ne sont pas portées pour les travaux journaliers. Elles sont remplacées à ce moment par un bonnet de toile, plus ou moins fin, de forme générale presque identique à la coiffe mais maintenu par deux rubans noués sous le cou. Ces rubans, à l'origine étroits, deviennent de plus en plus importants au fil des années pour atteindre 7 à 8 cm de large au début du XX^e siècle. Les coiffes sont nombreuses à figurer dans tous les inventaires, dans les comptes de tutelle.

LES COIFFES



Arch. dép. Creuse
48F1 849



Inventaire après décès de Mme Sarciron, mars 1884.
Arch. dép. Creuse GE 1881

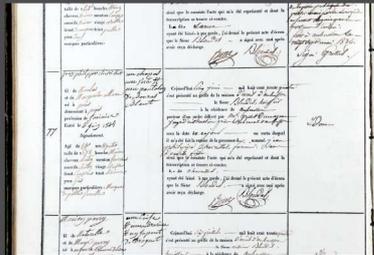


Coiffes.
Collection particulière

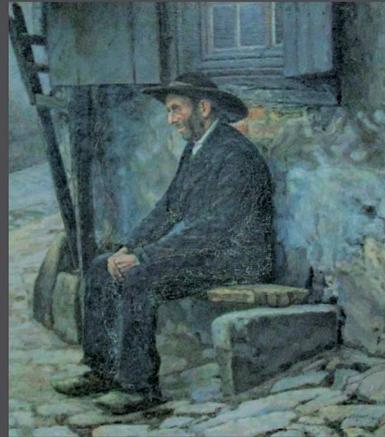
En 1884, Madame Sarciron, marchande de rouennerie et de nouveautés à Aubusson, conserve dans son stock des coiffes ordinaires à 75 centimes ou 1 franc, mais également des modèles plus luxueux à 3 francs, des fonds de coiffe, des coupons de coiffe, du tulle, de la dentelle et des rubans.

Vers 1840 apparaît la « palhole », portée sur le bonnet pour se protéger au dehors. Faite de pailles de seigle tressées, elle est souvent juste ornée d'un ruban de velours noir croisé sur le haut. Les photographies du fonds de Nussac témoignent de ces accessoires.

LE COSTUME MASCULIN



Registre d'écrou d'Aubusson, 1834.
Arch. dép. Creuse 2Y 1



Miret, Emile - Vieil homme assis - 1908.
Guéret, Musée d'Art et d'Archéologie



Arch. dép. Creuse
48P 152

Le costume masculin se compose :

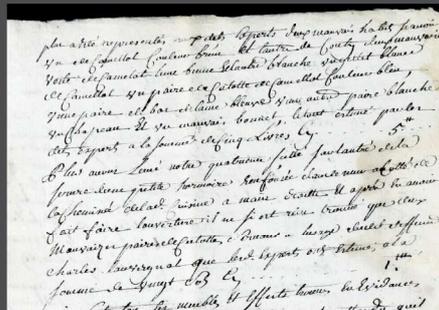
- d'une chemise de chanvre ou de lin,
- d'un gilet,
- d'une veste à basques plus ou moins longues
- de culottes sur lesquelles montent des bas de laine fixés au niveau des genoux par des jarretières ou par un simple cordon.

Sur la tête, il porte un chapeau à très larges bords et aux pieds des sabots pour les jours de travail comme pour les jours de fêtes. Les souliers, produits rares, ne sont portés que par des bourgeois ou par des paysans « aisés » uniquement pour se rendre à la ville.

INVENTAIRE DE GARDE-ROBES MASCULINES



Arch. dép. Creuse
48F 136



Arch. dép. Creuse
53100 1 01

A la mort de Charles Lauvergnat, laboureur, meunier de la paroisse de Lussac, le procès-verbal de l'inventaire des effets réalisé les 17 et 18 avril 1769 recense « dans une armoire à deux battants fermant à clef, cinq draps de lit dont trois neufs et deux usés, trois mauvaises chemises plus dix aunes de toile mêlée d'étoupe, onze aunes de camelot bleu crozet, le tout évalué à 57 livres ».

Puis dans une autre armoire, on découvre « deux mauvais habits savoir un de camelot couleur brun et l'autre de bouty, deux mauvaises vestes de camelot, une brune et l'autre blanche, un gilet blanc de camelot, une paire de culotte de camelot couleur bleue, une paire de bas de laine bleue, une autre paire blanche, un chapeau et un mauvais bonnet, plus deux mauvaises culottes ».

Dans un coffre, nous trouvons « quatre chemises d'homme très mauvaises, deux mauvaises vestes blanches de toile » et dans la boulangerie « trois chemises d'hommes ».

Dans la chambre au-dessus de la boulangerie, sont rangés « un habit neuf de camelot bleu, une veste de même étoffe, une paire de bas de laine, deux paires de fil, une paire de guêtres de toile, six chemises d'homme ».

LES ÉVOLUTIONS DU COSTUME MASCULIN

III. PRINCIPALES MARQUES PARTICULIÈRES

Balivet

Fils de *Camille*
et de *Augustine Nochelej*
né à *Baquolet (Ain)* le *20 mars 1898*
demeurant *1. de f.* profession de *chocolatier*
marié, veu ou célibataire
Degré d'instruction *E-E*
Religion déclarée *Apost.*

SIGNALEMENT

I. Renseignements anthropométriques.		II. Renseignements descriptifs.	
Taille 1 ^m ,	<i>1,91</i>	COULEUR	Yeux <i>3-2, 2/3, 1/2, 1/2 m</i>
Envergure 1 ^m ,	<i>1,75</i>		Barbe <i>bl. pl.</i>
Buste 0 ^m ,	<i>1,10</i>	Cheveux <i>br. m.</i>	FRONT
TÊTE	Longueur <i>18,4</i>	Inclinaison <i>1/3</i>	
	Largeur <i>14,8</i>	Largeur <i>m.</i>	LARGEUR
OREILLE	Longueur <i>11</i>	Racine <i>"</i>	
	Largeur <i>13,8</i>	Dos <i>4</i>	BASE
JES	Pied g. <i>26,4</i>	Dimens. <i>1</i>	
	Médian g.	<i>12,8</i>	

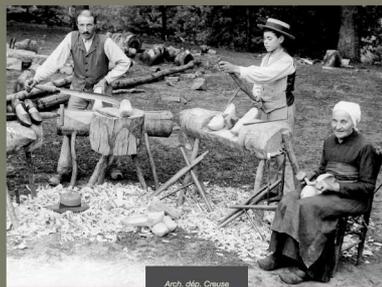
191

Registre d'écrou de Guéret, 1912-1920. Arch. dép. Creuse, 7748

Arch. dép. Creuse 42710

Ce jourd'h s'est présenté d'Arrêt de le sieur *Ca* à la résidence porteur d'un o *Bergeras*, sous la date du en vertu duque *Gaston* prévenu de ainsi que le co présenté et d trouve ci-cont Ledit ayant été laiss le présent acte

Vers les années 1840-1850, apparaît la blouse. Son coût nettement moins élevé que celui de la veste, son côté pratique qui permet de la porter en toutes circonstances, assurent son succès. De toile de lin plus ou moins fine, la blouse est généralement bleue ou noire, mais parfois blanche (maçons marchois).



Chapeau d'homme en feutre (début XIX^e siècle). Guéret, Musée d'Art et d'Archéologie

Dans les mêmes années, le pantalon à pont et à sous-pieds va définitivement éliminer la culotte. Il perd ensuite sa fermeture à pont et après la fin du sous-pied vers 1880, il adopte la forme actuelle. Le registre d'écrou de la prison de Guéret témoigne des pratiques vestimentaires de la première moitié du XX^e siècle.

GARDE-ROBES ENFANTINES



Arch. dép. Creuse
48F 728



Arch. dép. Creuse
48F 229

Les inventaires ne nous fournissent aucune information sur les vêtements des enfants. En effet, ils sont généralement réutilisés, transmis à l'intérieur des familles, transformés. Toutefois, une autre catégorie de documents peut nous renseigner sur les habits portés par les nouveau-nés à partir du XIX^e siècle. Il s'agit des registres matricules des enfants abandonnés.



Arch. dép. Creuse
48F 117

GARDE-ROBES ENFANTINES

D'ORDRE. *78*

Aujourd'hui *17* *septembre* 1850, à *deux heures* du soir, il a été exposé au Berceau de l'hospice de Guéret un enfant du sexe *feminin* âgé, suivant les apparences, de (nouveau-né) enveloppé dans un maillot composé d'une chemise en calicot *mirrored* en indienne brune à petites fleurs *doublée* de coton bleu avec liens violets, d'un drapeau en soie et d'une bourrasse en coton blanc garni d'une petite dentelle, une épave et d'une bourrasse en coton blanc garni d'une petite dentelle, une il avait à sa tête un béguin en coton blanc garni d'une petite dentelle, une bonnette en soie verte, brodée d'une faveur rose doublée de bourrasse bleu sur les côtés et le milieu de drap blanc et une coiffe en indienne de même étoffe et pour marques particulières *le corset.*

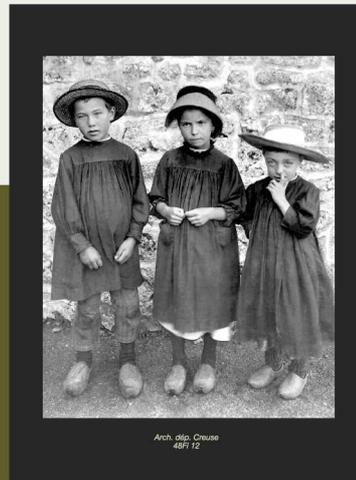
NUMÉRO DES feuilles d'oreiller. *552*

Auquel enfant on a donné le prénom de *Marie* et nom de *Henriette*

Arch. dép. Creuse
X 691

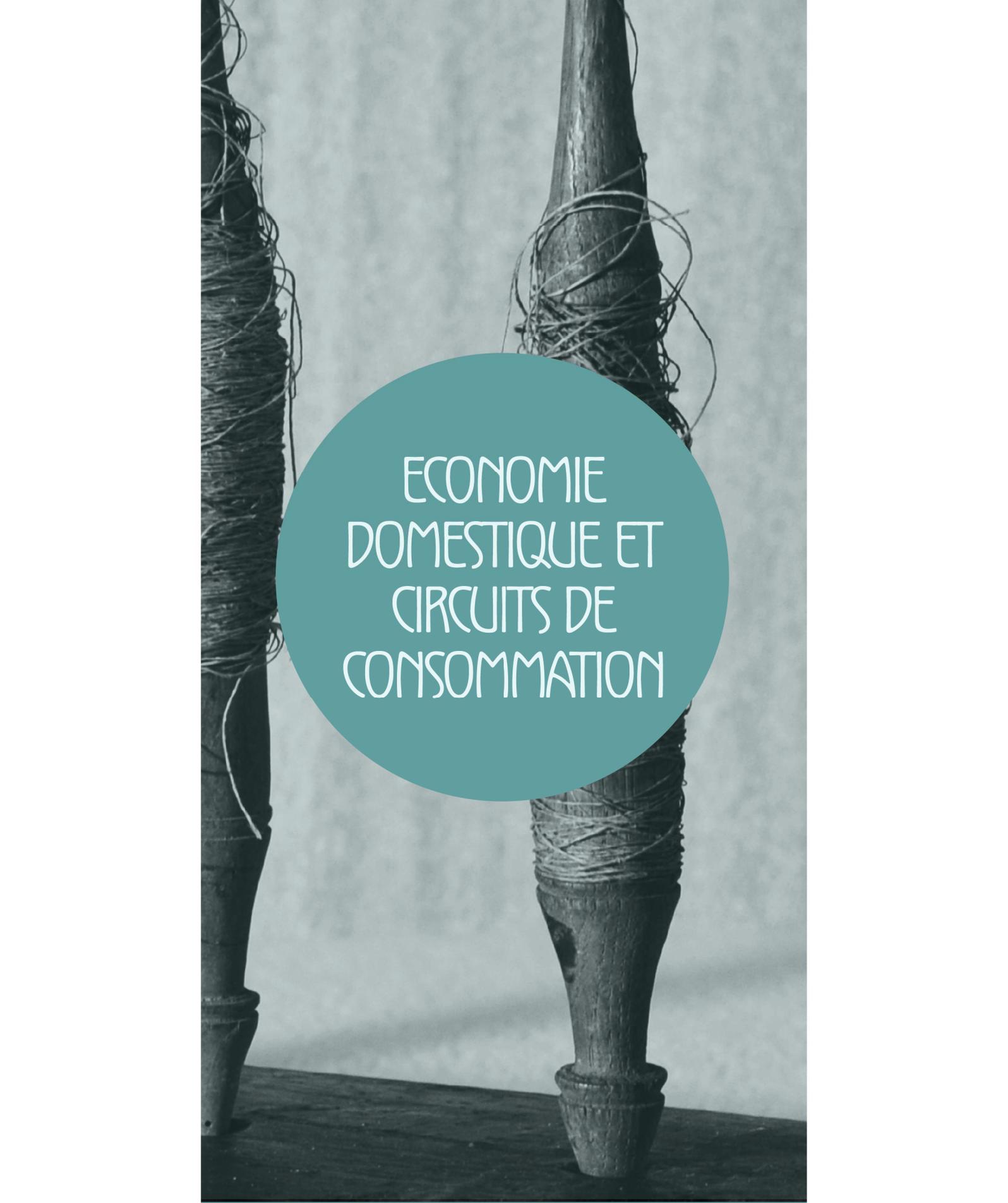
Ainsi en septembre 1850 sont déposés à l'hospice de Guéret deux nouveau-nés, garçon et fille. Les bébés sont habillés de manière presque identique.

Le premier dans un « maillot composé d'une chemise en calicot, un drapeau en toile et d'une bourrasse en bourrasse de laine, blanche et raies bleus bordée de coton à raies ». Il a un serre-tête en mousseline brodée, garnie d'une dentelle, un bonnet en napolitaine violet, garni d'une dentelle, noire unie, et une coiffe ou indienne avec fond en coton rouge à petits carreaux doublée d'indienne de différentes couleurs. Il a de plus un mouchoir blanc en coton.



Arch. dép. Creuse
691 12

La petite fille a une chemise en calicot, un corset en indienne brune à petites fleurs doublée de coton bleu avec liens violets et porte un béguin en coton blanc garni lui aussi d'une petite dentelle, une bonnette en soie verte, brodée d'une faveur rose doublée de bourrasse bleu sur les côtés et le milieu de drap blanc et une coiffe en indienne de même étoffe que le corset.

A black and white photograph of two wooden spindles with wool wrapped around them, set against a light background. A teal circle is overlaid on the image, containing the main title.

ECONOMIE
DOMESTIQUE ET
CIRCUITS DE
CONSOMMATION

|| DE LA
TETE
AUX
PIEDS ||

MATIÈRES ET COULEURS



Arch. dlp. Creuse
871 1149

151. Busseau-d'Ahun. — Paysage



Bobines de fil (début XX^e siècle). Guéret, Musée d'Art et d'Archéologie



Arch. dlp. Creuse
407 1170

Nous lisons dans « Les Mémoires de Léonard », ancien garçon maçon / par Martin Nadaud, 1895.

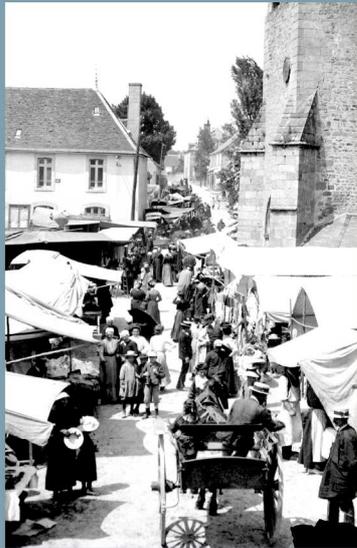
« Je revêtis l'accoutrement que ma mère m'avait fait confectionner à cette occasion, selon les habitudes du pays. Quel drap avait-elle choisi ? Naturellement du droguet, produit de la laine de nos brebis. Veste, pantalon et gilet, tout était de même étoffe.

... de gros souliers qui ne devaient pas tarder à m'écorcher les pieds, un chapeau haut de forme, à la mode du jour, que nous étions allés acheter à Saint-Georges ».

INERTIE DE L'ÉCONOMIE RURALE VESTIMENTAIRE



Arch. dds, Couure
481 649



Arch. dds, Couure
481 581

Dans tous les exemples, la garde-robe féminine est déjà plus variée que celle des hommes, mais les tissus sont toujours traditionnels – laine, serge, drap, chanvre, peu de coton avant la fin du XVIII^e siècle.

La diversité des objets est réduite et les progrès sont réservés aux riches. Les indiennes percent avec lenteur mais le coton est là. Les couleurs évoluent lentement. Avec l'amélioration des conditions matérielles, le peuple paysan, passif et spectateur, devient acteur. Il fréquente les foires et les marchés, tandis que les colporteurs parcourent les campagnes, offrant rubans, aiguilles, épingles, mouchoirs, boutons, petits objets de la mode et de la pacotille galante.

PERMANENCE ET RÉEMPLOI



Arch. dép. Creuse
49F 141



Vente aux enchères du mobilier du mineur Collas, 28-29 avril 1775.
Arch. dép. Creuse 5B 143

Ces vêtements peu nombreux, en tissus rêches et grossiers, de couleur sombre, se renouvellent peu. Les inventaires ruraux montrent qu'ils sont réutilisés. Il s'agit donc d'une civilisation où dominent l'usé, le mauvais état.

Les contrats d'apprentissage font souvent mention de fournitures de vêtements, et plus souvent d'un chapeau, de paires de souliers. L'achat ou la vente de vêtements de seconde main passent par des circuits multiples. Les ventes aux enchères après décès témoignent de cette pratique.

A Saint-Hilaire-le-Château, en 1775, Jean Paulin de Pontarion achète une mauvaise veste de drap de village et trois mauvaises paires de bas de femme mais aussi une paire de bas de laine bleus. Deux chemises de femme neuves toile mi lin sont acquises par Marie Lavalerie de Puichonnier pour trente-sept sols « personne n'ayant voulu remettre davantage ».

FABRIQUE DOMESTIQUE

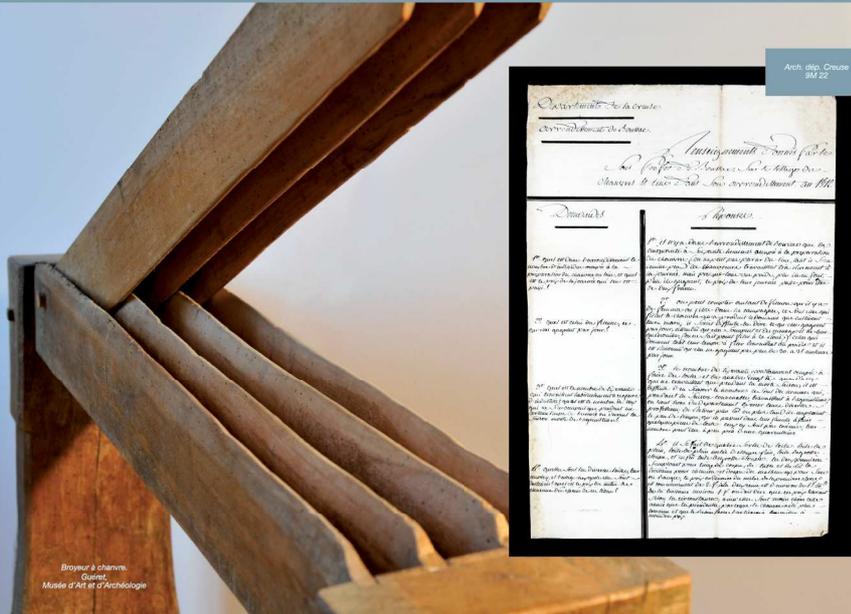


Trois grands métiers ont été organisés en jurande sous Louis XIV :

- les tailleurs habillent de neuf et contrôlent les travailleurs en chambre,
- les fripiers revendent l'occasion et peuvent « confectionner à l'aventure »,
- c'est-à-dire dans les tissus de basse qualité à moins de 10 livres l'aune,
- les couturières vêtent femmes et enfants.

Mais la permanence des tissus de laine et des « draps de ménage » témoigne de la fabrique domestique.

MANUFACTURES DANS LE DÉPARTEMENT



Broyeur à chanvre.
Guéret,
Musée d'Art et d'Archéologie

Arch. 486, Douze
9422

En 1802, « les principales villes possèdent quelques tanneries, dans lesquelles on apprête les cuirs du pays mais en quantité insuffisante à la consommation, malgré l'usage général et habituels des sabots... il n'existe dans le département que deux petites manufactures de draperie établies à Felletin et à Aubusson. La première n'emploie que des laines très grossières. La fabrication consiste en étoffes dites de Bure et en flanelles rayées ».

Les statistiques industrielles le rappellent en 1812 sur l'arrondissement d'Aubusson. Les ouvriers travaillent majoritairement isolément pour leur compte une partie de l'année seulement. Les matières premières, le chanvre notamment, sont produites sur la commune ou dans les environs.



Peigne pour tresser les rubans de janelles
(XVIII^e - XIX^e siècle).
Guéret, Musée d'Art et d'Archéologie

LA BOUTIQUE DU TAILLEUR

Procede aussi qu'il suit.
 38^o une seule blouse de diverse couleur toute soie en coton, à
 un poignet cinq vante centime (une) cent cinq vante trois poignets, et... 183 " "
 39^o quatre vingt six gilets façonnés de diverse couleur
 grand air et étoffés estiva à deux poignets soixante quinze centime
 chaque, totale deux cent trente six poignets cinq vante centime et... 236 50
 40^o trente trois pantalons en drap façonnés estiva à sept poignets un
 totale deux cent trente un poignets, et... 234 " "
 41^o vingt pantalons façonnés en étoffe d'été estiva à deux poignets
 (un) quarante poignets, et... 140 " "
 42^o trente sept pièces cravates de couleur blanche ou noire plus cinq
 autres pièces, à cinq vante centime la pièce vingt un poignets, et... 26 " "
 43^o sept mètres quatre vingt centimètres d'étoffe dite tartan de
 couleur grise avec mouchette à fleur bleu, estiva trois poignets
 cinq vante centime chaque, vingt sept poignets trente centime et...
 44^o une autre pièce même étoffe à carreaux rouge de rouge mètres

Arch. dép. Creuse 6U

Les inventaires réalisés après les faillites ou lors des décès évoquent les étoffes, les couleurs mais aussi les modèles en vente.

Ainsi, Jean Léonard Busson, marchand tailleur à Bourgneuf, conserve en 1851 dans son domicile cent deux blouses de diverses couleurs toutes en toile de coton, quatre-vingt-six gilets façonnés, trente-trois pantalons en drap, vingt pantalons en étoffe d'été, des tissus dits « tartan » de couleur grise avec mouchette à fleur bleue, ou à carreaux, des coupons de drap cadix gris, bleu, noir, du satin laine bleu, gris, brun ou à raies, des velours, mais aussi des devants de gilet fond vert à carreaux ou à raies et même à fleurs.

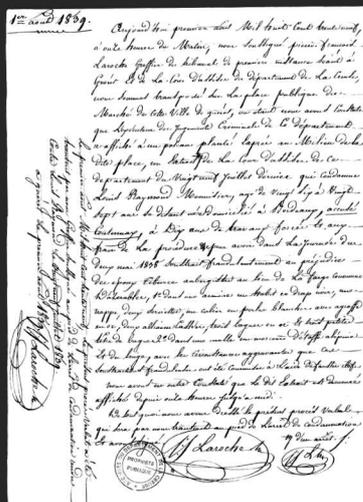
La liste comprend de nombreux coupons d'indiennes à fleurs, à raies, à pois et à dessins, les fonds étant de teintes très variées du rouge au blanc, du lilas au gris et au brun, des toiles de coton unies ou à rayures. Les mouchoirs de cou, cravates et foulards, en coton et en soie ainsi que galons et passementerie complètent cet état.



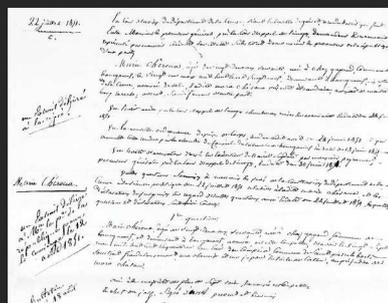
Arch. dép. Creuse 48F 1500

A. de Smet, AGG, Gélis

VÊTEMENTS ET TISSUS VOLÉS



Arch. dép. Creuse
ZU 154



Arch. dép. Creuse
ZU 159

Autre mode d'acquisition qui perdure dans une société à l'économie contrainte, le vol réprouvé par la bonne société assure pour certains l'accès au marché. La délinquance vestimentaire est passible de la Cour d'Assises et de nombreux cas sont jugés tout au long du XIX^e siècle.

En juillet 1839, Louis Raymond est accusé d'avoir soustrait dans une armoire d'un aubergiste d'Azérables un habit en drap noir et quelques bijoux ainsi qu'un morceau d'étoffe et des linges en ayant pénétré avec des fausses clefs. Il est condamné par contumace à la peine de dix ans de travaux forcés.

En 1843, Pierre Dupuy, journalier habitant de la commune de Saint-Priest-la-Feuille, est condamné pour avoir volé une pièce de toile et un coupon de droguet, à trois ans de prison.

En 1851, Marie Chéroux est condamnée à deux mois de prison pour avoir volé une chemise et un jupon en toile de coton au Compeix, commune de Saint-Pierre-le-Bost.

A black and white photograph of a Parisian building facade. The building has a stone corner and several windows with shutters. A sign is attached to the facade that reads 'VETEMENTS POUR DAMES AU CHIC PARISIEN SPECIALITE de CORSAGES et JUPONS'. A large, dark teal circle is overlaid on the center of the image, containing the text 'LA CULTURE DES APPARENCES' in white, uppercase, sans-serif font.

LA CULTURE
DES
APPARENCES

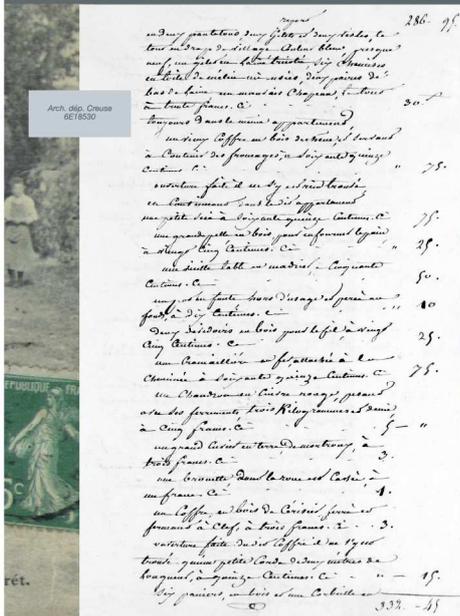
VETEMENTS POUR DAMES
AU CHIC PARISIEN
SPECIALITE
de CORSAGES et JUPONS



DE LA
TETE
AUX
PIEDS



UNE CULTURE DE LA CONSIDÉRATION



Arch. dép. Creuse
6E1853D



Arch. dép. Creuse
185J89

1017 TYPES CREUSOIS

Nous revenons du Marché de Guéret Nous revénon

Participer au spectacle des privilégiés et au renouvellement est moins facile, mais les occasions existent déjà, avec les fêtes et le dimanche, pour mettre des habits neufs et moins souvent portés.

La culture de la considération se maintient plus qu'en ville, car chacun surveille les autres, et l'état doit se repérer dans les choses, mais le colportage accélère l'effet vitrine de la ville.

Les hommes ont l'essentiel, de moindre valeur qu'à Paris et d'une moins grande diversité. Quelques notables font des dépenses ostentatoires, marquées par l'élégance des tissus et des formes.

Les armoires de ce propriétaire cultivateur de Saint-Sulpice-le-Guérétois en 1832 conservent également des habits neufs comme « deux pantalons, deux gilets et deux vestes, le tout en drap de village, couleur bleue, presque neuf », habits du dimanche, qui contrastent avec les habits de tous les jours, souvent « usés », « mi-usés », « mauvais ».



Arch. dép. Creuse
185J88

DES COMPORTEMENTS NOUVEAUX

Deux mouchoirs à col dont l'un d'indienne bleue & l'autre de coton
ny n'ir pas François Tissot marchand de Bourg de Fontaine
trente sols argent public j'ai mis il ont été portés par Louis Seby
après de la jalousie de Fontaine j'ai mis à quarante cinq sols -
après public j'ai mis plusieurs & différentes fois personne
n'a pu s'en soulever au point nous les avons dévorés &
trente pour la robe femme de quarante cinq sols 5. 2. 5
une ceffie ou grandeur de coton neuf & une juquette fine
ou s'en j'ai mis sur un & cathédrale j'ai mis ou
Charlard j'ai mis de 10 sols à dix-huit sols, par François
Tissot à vingt quatre sols & par Louis Seby à trente sols
après avoir été différentes fois s'en soulever j'ai mis
personne ne s'en souleva sur Encheris nous les avons dévorés
au m. Seby pour la robe femme de trente sols 5. 1 10.



Arch. dép. Creuse
55143

Arch. dép. Creuse
491 555

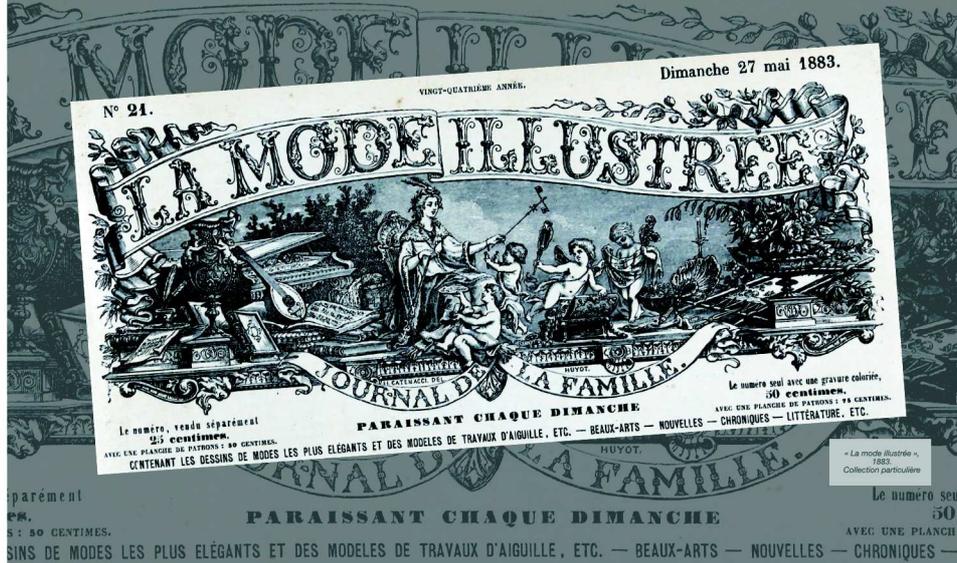
Les goûts cependant commencent à s'individualiser – goût pour les rubans, les dentelles, les fichus, les mouchoirs de col, une pièce plus élégante, un tissu moins rustique. Si quelques femmes peuvent investir dans le superflu, les transformations générales traduisent moins l'affirmation d'une classe qu'une plus grande capacité de la société à consommer et à produire. La manufacture et l'industrie rurale ont suivi, accompagné ou précédé le mouvement. Des pans entiers du secteur textile se sont adaptés à la demande et aux nouveaux besoins, faisant le triomphe des « étoffes légères ».

Quelques tissus plus variés apparaissent dans la garde-robe de la femme du procureur de Boussac : jupon de mousseline bleue, robe d'indienne, jupon rayé, jupon de taffetas brun, tablier de taffetas noir. A Saint-Hilaire-le-Château, en 1775, un mouchoir de col d'indienne, un tablier de cotonnade à rayes bleues et blanches dénotent dans la vente des effets de Thérèse Jouilleton, fille mineure de laboureur.

ENTRE FANTASME ET RÉALITÉ

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE.

Dimanche 27



N° 21.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE.

Dimanche 27 mai 1883.

Le numéro, vendu séparément
25 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 50 CENTIMES.
CONTENANT LES DESSINS DE MODES LES PLUS ÉLEGANTS ET DES MODELES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — NOUVELLES — CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PARAISANT CHAQUE DIMANCHE

Le numéro seul avec une gravure coloriée,
50 centimes.
AVEC UNE PLANCHE DE PATRONS : 75 CENTIMES.
— CHRONIQUES — LITTÉRATURE, ETC.

PARAISANT CHAQUE DIMANCHE

Le numéro seul
50

AVEC UNE PLANCHE

parément

50 CENTIMES.

SINS DE MODES LES PLUS ÉLEGANTS ET DES MODELES DE TRAVAUX D'AIGUILLE, ETC. — BEAUX-ARTS — NOUVELLES — CHRONIQUES —

« Jusqu'au début du XIX^e siècle, il n'y a pas eu, à proprement parlé, d'histoire du costume, mais seulement des études d'archéologie antique ou des recensions d'habits par qualité. A l'origine, l'histoire du costume a été un fait essentiellement romantique. »
(Roland Barthes).

Si les folkloristes ont souvent sauvé des tissus et costumes voués à la voracité des mites, ils ont parfois alimenté tous les fantasmes. L'analyse du contenu des malles et des armoires, ainsi que celle des circuits de consommation et de production, permet de relativiser leurs écrits et d'approcher la réalité du vêtement creusois.

La mode est animée par la compétition des classes et peut atteindre les sociétés les plus traditionnelles. La société creusoise de l'Ancien Régime au début du XX^e siècle, profondément rurale, n'échappe pas à la tentation de la mode. En témoignent les matières, les tissus, les couleurs et les enseignes prometteuses des magasins « le Petit Paris », « Au Chic Parisien ». A l'inertie de l'économie, à la permanence issue du réemploi, s'oppose la tentation de la mode véhiculée par la presse de mode ou par le colporteur.

DE LA
TÊTE
AUX
PIEDS
REMERCIEMENTS



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DE LA CREUSE

Sous la direction de *Pascale Bugat*,
Directrice des Archives départementales de la Creuse

Textes :

Pascale Bugat, Bénédicte de La Brosse, Laetitia Chaury

Conception graphique : *Lydie Vialatou*

Crédits photographiques : *Mathieu Tijeras, Denis Roche*

Objets :

Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret

Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret

Collections particulières

DE LA
TÊTE
AUX
PIEDS
CONFÉRENCES

ENTRÉE GRATUITE

MARDI 13 DÉCEMBRE 2016 À 18H00

par **Nicole Pellegrin**, chargée de recherches au CNRS,
Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine

« POUR UNE HISTOIRE DU VÊTEMENT
DE TRAVAIL (XVII^E-XX^E SIÈCLES) »

MARDI 14 MARS 2017 À 18H00

par **Daniel Roche**, professeur au Collège de France

« LA CONSOMMATION VESTIMENTAIRE
À L'ÉPOQUE MODERNE »

MARDI 11 AVRIL 2017 À 18H00

par **Amaury Babault**, historien, écrivain, spécialiste du Berry

« STÉRÉOTYPES ET REPRÉSENTATIONS
COSTUMÉES »

MARDI 9 MAI 2017 À 18H00

par **Daniel Bernard**, historien ethnologue, écrivain

« LE COSTUME DU BERRY :
SOURCES HISTORIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES
ET ICONOGRAPHIQUES »

